Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 36 (1972)

Heft: 143-144

Artikel: Articulation du a dans certaines désinences verbales en latin vulgaire de Gaule du Nord et en gallo-roman

Autor: La Chaussée, F. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARTICULATION DU A DANS CERTAINES DÉSINENCES VERBALES EN LATIN VULGAIRE DE GAULE DU NORD ET EN GALLO-ROMAN

On enseigne communément que les A du latin classique, long et bref, se sont confondus en un A unique en latin vulgaire ; en général, on ne précise pas le lieu d'articulation de cette voyelle résultante.

Le A palatal :

On sait qu'une voyelle qui subit la diphtongaison spontanée donne deux segments appartenant à la même zone d'articulation ; une voyelle antérieure, deux segments antérieurs (*ie, ei*) ; une voyelle postérieure, deux segments postérieurs (*uo, ou*), et cela sans exception en Gaule du Nord. Dans toute cette région, on constate :

1°) La palatalisation de *k, g*, devant A (et la loi de Bartsch, qui en est la conséquence), sauf en picard et normand ; *k* et *g* ne se palatalisant jamais devant voyelle vélaire, il paraît évident qu'on est en présence d'un *a* palatal.

2°) La diphtongaison spontanée de A tonique libre, datant du VIe siècle, et dont le premier stade est *ae* ; le second segment antérieur implique un A palatal.

On devrait donc conclure, au moins provisoirement, que, d'une façon générale, le latin vulgaire de Gaule du Nord, puis le gallo-roman, ne connaissaient pas d'autre A que *a*. Mais l'examen de l'évolution des imparfaits de l'indicatif en -ABA- induit à en douter : l'Ouest ne paraît pas suivre ce schéma.

Les imparfaits de l'Ouest ; un A vélaire ?

Les faits sont bien connus : le groupe -ABA- aboutit, dans les indicatifs imparfaits, à *-ɛ́vę̥-* à l'Est, *-oę̥-/-ou̯ę̥* à l'Ouest.

Dès la fin de la République, le *b* intervocalique est passé à *β*. C'est au IIIe siècle que l'évolution va diverger :

— les formes de l'Est ne posent aucun problème :

-aβa- > -ava- > -aẹva- > -èvẹ-

comme FABA > fève ; le A tonique est indiscutablement un *a*.

— mais, à l'Ouest, la spirante bilabiale *β* devient la spirante labio-vélaire *w*, et l'on ne voit pas quelle raison pourrait en rendre compte, sinon le contact d'une voyelle vélaire — ce qui ne signifie pas labio-vélaire, puisque *β* est déjà labial. Comme il ne peut s'agir du A final, appelé à devenir *ẹ*, ce ne peut être que le A tonique antécédent. On est ainsi amené à penser que, dans l'Ouest, le A tonique des imparfaits de l'indicatif en -ABA- s'était vélarisé, d'où l'évolution *-aβa > -awa*.

Diphtongaison d'un *a* vélaire.

Dans le groupe *-awa-*, le *a* tonique est libre et doit se diphtonguer. De la voyelle antérieure *a* à la postérieure *a*, on attend une symétrie : *a > aè*, *a > aò*. Mais cette symétrie n'est qu'apparente : si, dans les deux cas, on assiste bien à une diminution d'aperture en fin d'émission, le passage de *a* à *ò* suppose en outre une labialisation.

A ne considérer que les voyelles du français actuel, cela est indiscutable, et l'empêchement est dirimant. Mais il serait peut-être téméraire d'affirmer que le gallo-roman n'a jamais connu, fût-ce à titre d'étape évolutive de courte durée, de voyelle vélaire non labialisée (autre que *a*).

En effet, lors de la vocalisation de *l*, le contact alvéodental de l'apex s'est perdu alors que la langue occupait une position très proche de celle de *o/u* ; à cette étape, le son résultant était, certes, vélaire, mais n'avait aucune raison d'être labial d'emblée ; ce son, étranger au système phonique de la langue, s'est certainement aligné sur l'articulation labio-vélaire de son plus proche voisin, soit *o/u*, mais non sans un certain délai. Le même phénomène a fort bien pu se produire lors de la diphtongaison de *a*.

D'ailleurs, si le *a* tonique de l'imparfait s'est réellement diphtongué, le contact du *w* subséquent a dû rendre très rapide, sinon immédiate, la labialisation du second segment de la diphtongue.

Reste à savoir si le *a* s'est diphtongué dans la séquence *-awa-*.

Dans l'affirmative, *-aw- > -aòw-* ; au contact d'un *ò*, le *w* doit s'amuïr, sinon à ce stade, du moins au stade suivant *-òw-*, avec *ò* tonique. Mais alors, les formes en -OUE font difficulté, car seul un *ó* (*fermé*), et non un *ò* (*ouvert*), peut se diphtonguer en -OUE au VIe siècle.

En revanche, par simple assimilation d'aperture, le *w* a pu passer très rapidement à *u̯* : dans la diphtongue de coalescence *au̯* ainsi constituée, le problème de la diphtongaison du *a* ne se pose plus ; *au̯* > *ȯu̯*, et, selon qu'il y a simplification ultérieure, ou non, on rencontre des formes en -OE et en -OUE. Le maintien du *t* final à la 3e singulier (-OT, -OUT) pourrait laisser supposer la présence d'un *w* au contact, non d'un *u̯* ; mais l'objection ne peut être valable que si ce *t* est phonétique, et non analogique. Or on ne le sait pas.

En résumé, l'explication généralement admise de ces imparfaits de l'Ouest est le recours à « un traitement propre à cette région » ; on y souscrit volontiers, en précisant simplement que ce « traitement propre » a des chances de consister en une vélarisation du A latin vulgaire dans ce cas particulier.

Et l'on en retiendra que la présence d'un *a* vélaire à la tonique, dans certaines désinences de la 1re conjugaison, à l'Ouest, entre les IIIe et VIe siècles, est vraisemblable.

Le problème de la désinence -ONS.

On peut alors reconsidérer l'épineux problème de la désinence -ONS : à l'indicatif présent, en ancien français, on ne retrouve pas les représentants attendus de -ĀMUS, -ĒMUS, -ĪMUS, mais toujours -ONS.

Bourciez (*Éléments de linguistique romane*, Klincksieck, 4e éd. 1946, p. 215) l'explique ainsi : « Enfin, au N. de la Gaule (partiellement en Rhétie et à l'ouest de la Haute-Italie, flexion *-omo* dans les anciens textes de Pavie, piém.-mod. *portúma*), toutes les 1re pers. plur., avant l'époque littéraire, passèrent à *-omus*, changement dont les causes restent obscures : on y voit d'ordinaire une action analogique de l'auxiliaire **sŭmus*, mais quelques-uns ont aussi essayé de le rapporter à des influences celtiques primitives. »

A cette explication, P. Fouché (*Morphologie historique du français, le verbe*, Klincksieck, éd. 1967, p. 190 note 2) objecte : « La conservation de formes comme *deuemps* (< debēmus) St. Léger, *oram* (pour **orams* < *oramus*) Ste Eulalie, *auem* 107 b et *poem* 124 b (pour **auems* < *habemus*, **poems* < *potemus*) St. Alexis (ms V ; cf. *Arch. rom.*, XIII, p. 64) montre que la substitution de *-ons*, tout en ayant eu lieu pendant l'époque prélittéraire, est un phénomène relativement tardif dans le Nord-Est, et sans doute aussi autre part. Elle exclut en tous cas la possibilité de réfections latines du type *cantamus* > **cantŭmus*, ou de réfections gallo-romanes du type **cantamos* > **cantomos*, sur le modèle soit de *sŭmus* soit de **somos* ».

Tout en étant d'accord avec P. Fouché sur l'essentiel, on fera quelques réserves sur le « et sans doute autre part », supposition gratuite. Rien n'empêche en effet le Nord-Est d'avoir connu une évolution particulière des formes verbales, et la non-diphtongaison des toniques libres de ORAMUS, HABEMUS et POTEMUS en est un indice positif — en admettant qu'il ne s'agisse pas de latinismes de clercs.

Que penser d'une influence celtique primitive, à laquelle la répartition géographique (Rhétie, Haute-Italie) semble donner quelque vraisemblance ? D'Arbois de Jubainville, cité par Bourciez (*loc. cit.* p. 725) signale que la 1re pluriel de l'indicatif présent, dans la région de Vannes, a été autrefois **kŏm-bhĕrŏmmŏs* = « nous prenons », et, en vieil irlandais, **du-bĕrōmmŏs* = « nous donnons ». La difficulté vient de la chronologie.

Une influence celtique ne peut avoir joué qu'avant l'extinction du gaulois, qu'on situe généralement à la fin du ve siècle. Il n'est toutefois pas sûr que, dans l'Ouest, région la moins urbanisée de la Gaule, le celtique n'ait pas pu survivre un peu plus longtemps. Et, s'il paraît difficile d'admettre une réfection *complète* sur le modèle gaulois, on ne saurait exclure entièrement l'hypothèse d'une influence de la labio-vélaire *o* celtique sur le *a* gallo-romain, influence vélarisante qui aurait pu provoquer un recul partiel de l'articulation préparant une vélarisation ultérieure.

Quant à SŬMUS (puisque POSSUMUS, VOLUMUS, NOLUMUS ont été éliminés de la langue vulgaire), il est bien certain qu'il devait aboutir phonétiquement à SONS. Mais cette forme ne se rencontre qu'à partir du XIIe siècle (P. Fouché, *loc. cit.* p. 417) ; SOMMES est plus ancien, mais n'est pas phonétique (*SOMS VENUT n'a pas plus besoin d'un *ę* après qu'avant la nasalisation, et, à cette date, *-ms* est devenu *-ns* ; on attendrait donc *SONNES). Ainsi, SŬMUS n'a probablement pas abouti à SONS à date ancienne. L'eût-il fait, d'ailleurs, qu'on voit mal comment une forme, fréquente certes en discours, mais unique en langue, aurait pu s'imposer à tous les verbes, tout en disparaissant elle-même.

Dans ces conditions, on propose l'hypothèse suivante : la désinence -ONS serait originaire de l'Ouest, aurait pris naissance dans la conjugaison en -ARE, et reposerait sur la vélarisation du A tonique libre dans la désinence -AMUS.

Cette vélarisation du A tonique au contact de la bilabiale *β* (dont on a admis la vraisemblance pour l'imparfait de l'indicatif), est tout aussi vraisemblable devant la bilabiale *m*. On posera donc : -AMUS > *-amus* à la même date que -ABA- > *-aβa-*.

Au VIe siècle, *a* tonique libre, qui n'est pas cette fois « adossé » à un *u̯*, se diphtongue, puis, au contact d'une nasale, la diphtongue ferme son dernier élément. La symétrie est complète avec *a* :

am- > *aẹm-* > *aịm-* *-am-*, > *-aom-* > *-au̯m-*

au VIIe siècle, *-au̯mós* > *-oms* > *-ons*, et au XIIe, *-õns*.

C'est un fait que la conjugaison en -ARE > -ER est la plus riche en français. On sait qu'elle a réussi à imposer sa désinence -EZ de 2e pluriel ; la diffusion de -ONS a dû s'opérer de la même façon.

En conclusion, du point de vue articulatoire, dans les cas examinés, rien ne favorise ni ne contrarie la vélarisation du A, puisque la langue n'intervient pas dans l'articulation d'une labiale. Cette vélarisation du A, propre à l'Ouest dans certaines formes verbales, n'est, à tout prendre, qu'une hypothèse — une de plus. Elle n'a pour elle que de ramener deux phénomènes à une cause unique.

F. DE LA CHAUSSÉE.